

**AVENANT N° 01 A L'ACCORD CONSTITUANT LA CLAUSE SOCIALE DU CAHIER DES CHARGES DU CONTRAT DE CONCESSION FORESTIERE CONCLU le 04 novembre 2011 A BANKAÏE
FOLAC 48/12 (ex. GA 024/05)**

Préambule

Le titre 48/12 a un plan de gestion validé qui définit la période d'exploitation allant de 2011 à 2014. Le présent document qui présente l'avenant à la clause sociale signée le 04 novembre 2011 présente des calendriers prévisionnels basés sur cette période d'exploitation. L'année 1 du chronogramme prévisionnel correspond à la première année indiquée dans la période de mise en œuvre du plan de gestion.

Le premier bloc quadriennal comprenant les AAC 1, 2,3 et 4 est couvert par deux accords de clauses sociales. Ces deux accords de clauses sociales sont repartis entre les quatre AAC et sont présentées comme suit :

- La première clause sociale concerne le groupement **IYEMBE**, précisément les villages BETUMBE, BOLONDO, LOBAMBAZALE, IBALI SUD, MONGOTABOTWA, NGELI, et PENSIMBO repartis totalement sur les Assiettes Annuelles de Coupe 1, 3 et 4 et partiellement sur l'Assiette Annuelle de Coupe 2. Elle dispose d'un Fonds de Développement Local prévisionnel et estimatif évalué à **211.621\$** ;
- La deuxième clause sociale, située dans le groupement **BADIA**, concerne les villages BOMO, KEMBA, IBAA, ISHO, BILONDI, et NKILINKILI. Cette clause sociale qui est établie sur l'Assiette Annuelle de Coupe 2 dispose d'un Fonds de Développement Local prévisionnel et estimatif évalué à **9.556 \$**

La version papier de la clause sociale ayant conduit à l'élaboration du présent avenant à la clause sociale du groupement **IYEMBE** est celle qui a été déposée au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme et mise en ligne sur son site. Cependant, il s'avère que cette version présente des articles manquants alors que celle détenue par le concessionnaire est complète. Il s'agit donc des articles 12 à 17 de la clause initiale.

IBEKE BOLA <i>α</i>	IMOKO LOKOSA	MPIA ISANZA	EMOMA LOBOTA <i>α</i>	IKONGO BOSALE <i>14</i>	
ELALA ISILE <i>EC</i>	MBOKOLO David <i>MB</i>	ESANGOLA NGONDO <i>ES21</i>	NKUTIA NYOKU <i>NK</i>	IMPONGA Leonard <i>ym</i>	Faustin MANDIANGU <i>[Signature]</i>

